

Population légale en vigueur au 1er janvier de l'exercice : 1 096 habitants - Budget principal seul

Strate : communes de 500 à 2000 hab appartenant à un groupement fiscalisé (FPU)

ANALYSE DES EQUILIBRES FINANCIERS FONDAMENTAUX						
En milliers d'Euros	Euros par habitant	Moyenne de la strate	OPERATIONS DE FONCTIONNEMENT		Ratios de structure	Moyenne de la strate
1 395	1 273	819	<b>TOTAL DES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT = A</b>			en % des produits CAF
1 379	1 258	794	PRODUITS DE FONCTIONNEMENT CAF			
469	428	320	dont : Impôts Locaux		33,98	40,36
66	61	82	Fiscalité reversée par les groupements à fiscalité propre		-	-
62	56	50	Autres impôts et taxes		4,46	6,31
504	460	149	Dotation globale de fonctionnement		36,59	18,74
78	71	74	Autres dotations et participations		5,66	9,27
1	1	2	dont : FCTVA		0,10	0,31
52	48	61	Produits des services et du domaine		3,79	7,65
923	842	665	<b>TOTAL DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT = B</b>			en % des charges CAF
881	804	630	CHARGES DE FONCTIONNEMENT CAF			
462	422	284	dont : Charges de personnel		52,50	45,14
241	220	204	Achats et charges externes		27,40	32,36
29	27	14	Charges financières		3,34	2,27
50	46	44	Contingents		5,69	6,95
23	21	23	Subventions versées		2,61	3,63
472	431	154	<b>RESULTAT COMPTABLE = A - B = R</b>			
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT						
671	613	398	<b>TOTAL DES RESSOURCES D'INVESTISSEMENT = C</b>			en % des ressources
0	0	65	dont : Emprunts bancaires et dettes assimilées		0,00	16,27
190	173	92	Subventions reçues		28,24	23,21
0	0	15	Taxe d'aménagement		0,00	3,69
105	96	40	FCTVA		15,64	9,99
0	0	0	Retour de biens affectés, concédés, ...		0,00	0,00
646	589	398	<b>TOTAL DES EMPLOIS D'INVESTISSEMENT = D</b>			en % des emplois
455	415	299	dont : Dépenses d'équipement		70,45	74,95
178	163	73	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées		27,64	18,37
0	0	0	Charges à répartir		0,00	0,05
0	0	0	Immobilisations affectées, concédées, ...		0,00	0,00
-26	-24	1	<b>Besoin ou capacité de financement résiduel de la section d'investissement = D - C</b>			
0	0	-0	+ Solde des opérations pour le compte de tiers			
-26	-24	0	<b>= Besoin ou capacité de financement de la section d'investissement = E</b>			

Population légale en vigueur au 1er janvier de l'exercice : 1 096 habitants - Budget principal seul

Strate : communes de 500 à 2000 hab appartenant à un groupement fiscalisé (FPU)

498	454	153	<b>Résultat d'ensemble = R - E</b>		
			<b>AUTOFINANCEMENT</b>	<u>en % des produits CAF</u>	
519	474	173	Excédent brut de fonctionnement	37,64	21,82
498	454	164	Capacité d'autofinancement = CAF	36,11	20,69
319	291	91	CAF nette du remboursement en capital des emprunts	23,17	11,48
			<b>ENDETTEMENT</b>	<u>en % des produits CAF</u>	
1 616	1 475	584	Encours total de la dette au 31 décembre N	117,23	73,56
1 614	1 473	569	Encours des dettes bancaires et assimilées	117,06	71,63
1 614	1 473	568	Encours des dettes bancaires net de l'aide du fonds de soutien pour la sortie des emprunts toxiques	117,06	71,57
207	189	86	Annuité de la dette	14,99	10,89
407	371	518	<b>FONDS DE ROULEMENT</b>		

Population légale en vigueur au 1er janvier de l'exercice : 1 096 habitants - Budget principal seul

Strate : communes de 500 à 2000 hab appartenant à un groupement fiscalisé (FPU)

**ELEMENTS DE FISCALITE DIRECTE LOCALE****Les bases imposées et les réductions (exonérations, abattements) accordées sur délibérations**

Bases nettes imposées au profit de la commune			Taxe	Réductions de base accordées sur délibérations		
En milliers d'Euros	Euros par habitant	Moyenne de la strate		En milliers d'Euros	Euros par habitant	Moyenne de la strate
258	235	175	Taxe d'habitation (résidences secondaires et logements vacants)	-	-	-
763	696	938	Taxe foncière sur les propriétés bâties	0	0	0
24	22	65	Taxe foncière sur les propriétés non bâties	0	0	0
0	0	0	Taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés non bâties	-	-	-
0	0	0	Cotisation foncière des entreprises	0	0	0

**Les taux et les produits de la fiscalité directe locale**

Produits des impôts locaux et compensations réformes fiscales			Taxe	Taux voté (%)	Taux moyen de la strate (%)
70	64	22	Taxe d'habitation (résidences secondaires et logements vacants)	27,26	12,69
350	319	327	Taxe foncière sur les propriétés bâties (avant application du coefficient correcteur)	45,91	34,89
			Effet du coefficient correcteur :		
21	20	-	>>> Communes sous-compensées (+)	-	-
0	0	-	>>> Communes surcompensées (-)	-	-
371	339	-	Taxe foncière sur les propriétés bâties (après application du coefficient correcteur)	-	-
63	57	-	Allocation compensatrice de foncier bâti - réduction 50% valeur locative des établissements industriels (méthode comptable)	-	-
26	24	29	Taxe foncière sur les propriétés non bâties	111,43	43,76
0	0	0	Taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés non bâties	0,00	0,00
0	0	0	Cotisation foncière des entreprises	0,00	0,00
0	0	-	Allocation compensatrice de cotisation foncière des entreprises - réduction de 50% valeur locative des établissements industriels (méthode comptable)	-	-

**Les produits des impôts de répartition et la fraction de TVA**

Produits des impôts de répartition			Taxe		
0	0	0	Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises	-	-
0	0	0	Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseau	-	-
0	0	0	Taxe sur les surfaces commerciales	-	-
Fraction de TVA			Taxe		
0	0	0	Fraction de TVA (uniquement pour la Ville de Paris)	-	-